

Nuisibles

Les fourmis invasives dans le viseur de la FDGDON 49

La Fédération départementale de défense contre les organismes nuisibles du Maine-et-Loire (FDGDON 49) a dressé le bilan de ses activités jeudi 13 avril à Montreuil-Juigné, lors de son assemblée générale.



Plus de 80% des communes du Maine-et-Loire adhèrent à la Fédération départementale de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON 49). « Quatre communes nous ont rejoints en 2022⁽¹⁾, se réjouit le président, Raymond Vincent. C'est grâce au soutien administratif et financier des élus que nous pouvons assurer la lutte contre les espèces invasives, pour l'intérêt général ». Une lutte menée par près de 4 000 bénévoles au sein des groupements du département.

Une nouvelle espèce invasive inquiète actuellement la fédération : les fourmis *tapiroma magnum* et *lasius neglectus*. Ce « complexe d'espèces » n'est pas seulement une « menace pour la biodiversité ». « Elle est également une menace sociale

et économique, rapporte Jean-Luc Mercier, enseignant-chercheur à l'institut de recherche sur la biologie des insectes de Tours. Ces fourmis envahissantes peuvent endommager les infrastructures, en suivant les canalisations d'eau chaude comme dans le jardin botanique à Tours, et créer des dégâts agricoles. A Aubagne par exemple, cette fourmi a infesté 300 ha de maraîchage ». Détections dans le Saumurois depuis 2018, ces fourmis invasives n'ont aujourd'hui aucun statut. « Il n'existe donc aucun moyen de lutte officiel, souligne le président. C'est pourquoi nous avons lancé une cam-

pagne de sensibilisation, via des affiches, pour informer les citoyens et les accompagner à chaque suspicion de foyers ».

Frelon asiatique

L'autre actualité, en ce début de printemps, est la reprise du piégeage des reines de frelon asiatique. « En trois semaines, nous avons déjà capturé 16 reines », rapporte André Nourry, un des trois référents à Montreuil-Juigné. La lutte a débuté en 2017 sur cette commune, basée sur des pièges implantés sur des sites, en fonction de la présence du frelon asiatique l'année précédente. 132 reines ont ainsi été capturées en 2022 et 18 nids détruits par les bénévoles. Au total, 464 interventions de destructions de nids ou pré-nids de frelon asiatique ont eu lieu en 2022 sur 82 communes du département, dont 97 à Angers.

Pigeon des clochers et choucas des tours

Dans le secteur de Beaufort-en-Anjou, c'est une espèce non classée nuisible, mais non protégée, qui occupe les bénévoles. Il s'agit du pigeon Biset Féral, appelé communément pigeon des clochers. « Ce pigeon fait des dégâts dans les champs et dans les édifices patrimoniaux, témoigne Emmanuel Martineau et Gilles Paré. Les opérations de tir, quoique autorisées, ne sont pas ap-



Agriculteurs et membres du GDON de Beaufort-en-Anjou, Emmanuel Martineau et Gilles Paré ont expliqué le dispositif de lutte mis en place contre le pigeon du clocher.

Président du FDGDON 49, Raymond Vincent, a rappelé l'importance du soutien administratif et financier des élus pour assurer la lutte contre les espèces nuisibles.

aux choucas des tours. Des arguments qui justifient la demande de dérogation au statut de protection adressée à la préfecture par la fédération. « Compte tenu du confinement qui existe sur cette espèce en Bretagne, privilégiez d'autres solutions techniques pour endiguer les dégâts et continuez à accumuler des connaissances », conseille Julien Dugué, chef du service eau, environnement et forêt de la DDT.

Collecte de données scientifiques

Améliorer les connaissances scientifiques sur les espèces exotiques envahissantes afin d'améliorer les stratégies de gestion est justement l'objectif du projet engagé depuis 2021 avec le laboratoire BiodivAG, de l'Université d'Angers. Un réseau de bénévoles sur le bassin de la Sèvre nantaise collecte des données sur les rongeurs aquatiques envahissants (reproduction, âge des rongeurs, caractéristiques du paysage, impact sur l'écosystème). « Avec des indicateurs fiables sur la population de RAE et sur les effets de notre lutte, nous aurons plus de poids face aux élus qui financent nos actions », commente Antonin Grimault-Frémy, coordinateur de l'équipe de techniciens de la fédération.

Plus de 80 % des communes de Maine-et-Loire adhèrent à la FDGDON

préciées par les habitants, autour des églises. Nous opérons désormais la lutte par piégeage dans les chapelles rayonnantes. Un dispositif qui requiert le relevé des cages tous les deux à trois jours pendant plus d'un mois. 1000 pigeons sont ainsi prélevés par an. Mais cela n'est pas suffisant ».

Un autre volatile, le choucas des tours, mobilise la FDGDON 49, principalement dans le Nord-Ouest du Maine-et-Loire. Cette espèce protégée fait l'objet d'un comité technique départemental afin de centraliser les informations à son sujet. Une centaine de couples de couples nicheurs a été réalisée en 2022 sur 9 communes. « 190 000 € de dégâts agricoles et la destruction du mécanisme de l'horloge de l'église de La Pouëze » sont attribués